

# Mesures permettant de réduire durablement la dépendance des Français à la voiture et leur vulnérabilité face à l'augmentation des prix des carburants

## Mesures de fond, qui produiront leurs effets à moyen terme :

- Soutenir à hauteur de 1 milliard d'euros sous le quinquennat le **financement de nouveaux transports en commun** (appel à projets)
- Monter à 200 millions par an le **soutien au développement du vélo** (infrastructures sécurisées notamment)
- Préserver les **lignes de train** actuellement menacées (9000 km en France)
- **Lutter contre l'étalement urbain** et l'allongement des distances entre le domicile et les lieux d'activités (travail et loisirs). Cela doit notamment passer par la mise en place d'un moratoire sur les nouvelles surfaces commerciales en périphérie et les extensions des surfaces existantes ainsi que par l'arrêt des projets routiers et autoroutiers qui, de fait, augmenteront le trafic.
- Instaurer une **équité fiscale** car aujourd'hui, alors que la fiscalité écologique augmente pour les Français, certains secteurs qui pourtant, polluent fortement et émettent des gaz à effet de serre, en sont partiellement ou totalement exonérés (transport routier de marchandises et transport aérien)
- Mettre en place des réglementations efficaces à destination des constructeurs automobiles. A ce jour, leur offre de véhicules n'est pas alignée avec l'accord de Paris ni avec les besoins pour les Français de réduire leur vulnérabilité à la hausse des prix des carburants. Une échéance de moyen terme doit être fixée dans la loi mobilités pour **interdire à la vente les véhicules diesel et essence**. Pour se donner le plus de chances de limiter le réchauffement de la planète au plus près de 1,5°C, le cap doit être établi à un horizon 2030. Ce signal clair donné aux constructeurs automobiles est indispensable pour que dès à présent, ces derniers développent des véhicules adaptés.

## Mesures d'urgence, nécessaires pour accompagner le changement :

- Le Gouvernement doit acter une **aide financière à la mobilité solidaire** en prenant en compte les deux critères suivants : la localisation ou l'absence d'alternatives pour se déplacer autrement qu'avec la voiture et le faible niveau de ressources. Cette aide ne devrait pas être réservée qu'aux actifs pour ne laisser personne sur le carreau. Elle serait d'autant plus justifiée qu'actuellement, le chèque énergie mis en place pour aider les personnes précaires d'un point de vue énergétique est insuffisant (150 euros en moyenne contre 600 euros nécessaires)
- La **prime à la conversion**, qui accompagne des ménages qui n'ont d'autre choix que la voiture, devrait évoluer pour exclure les véhicules diesels puis essence neufs de la prime ainsi que l'achat de véhicules surdimensionnés et donc, plus gourmands en carburant (comme les hybrides SUV par exemple). Et ce, afin de ne pas maintenir les Français dans le piège du diesel et de l'essence. Via ce recentrage, son montant pourrait être revu à la hausse pour les ménages qui en ont le plus besoin.
- Pour accompagner l'achat de véhicules moins émetteurs, parallèlement à la prime à la conversion, un **prêt à taux zéro** devrait être mis en place pour combler le reste à charge lié à l'achat d'un véhicule sobre, ne consommant ni diesel ni essence
- Pour changer de mode de déplacement, la prime à la conversion ne doit pas uniquement porter sur un changement de voiture mais être transformée en une « **prime à la mobilité durable** ». Elle devrait donc être ouverte à d'autres modes de transports (vélo, vélo électrique, abonnement à un service d'autopartage, covoiturage, etc.)
- Le Gouvernement a annoncé que l'actuelle indemnité kilométrique vélo (qui permet de se faire rembourser une partie des frais de déplacements domicile travail effectué à vélo) serait transformée en « **forfait mobilité durable** » donc ouvert également à d'autres solutions que le vélo comme le covoiturage. Cependant, ce forfait, qui, jusqu'à un certain montant est défiscalisé, demeure à ce jour optionnel et devrait être rendu obligatoire pour l'employeur pour que tous les travailleurs y aient accès.
- Afin que les Français puissent s'y retrouver dans les aides et les soutiens dont ils peuvent bénéficier pour les accompagner face à la hausse des prix des carburants, un **guichet unique** devrait être mis en place. Il permettrait de donner au public l'ensemble des informations sur les aides financières existantes au niveau local, régional et national. Il permettrait également de donner accès aux solutions de déplacements alternatives, qui concilient différents modes de transports.